

A Ferrières, le 17/07/2020

Gérard LARCHERON
Président de la C.C.4.V.

4, Place Saint-Macé – B.P. 22
45210 FERRIERES-EN-GÂTINAIS
Tél. 02 38 26 02 70
Fax 02 38 26 02 71
E.mail : cc4v@wanadoo.fr

à

**Monsieur le Président du Tribunal
Administratif d'Orléans**
28 Rue de la Bretonnerie,
45057 Orléans

N Réf : GL/KB/CL/AB/20/296

**OBJET : Enquête publique – procédure de modification du PLU de Ferrières-en-Gâtinais et de
révision du zonage d'assainissement Ferrières-en-Gâtinais**

Dossier n° : E20000055 / 45

Affaire suivie par Mme BRUZI, urbanisme.plui@cc4v.fr

Monsieur le Président,

A la suite de ma rencontre avec le commissaire enquêteur que vous nous avez désigné, je vous informe que la Communauté de Communes des Quatre Vallées diligentera l'enquête publique unique concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme de Ferrières-en-Gâtinais, ainsi que la révision du zonage d'assainissement de la commune de Ferrières-en-Gâtinais.

La modification du Plan Local d'Urbanisme de Ferrières a été prescrite par arrêté du président le 17 février 2020, et a été menée par la Communauté de Communes des Quatre Vallées qui est compétente en matière de planification des documents d'urbanisme. En parallèle de cette procédure, la commune de Ferrières en Gâtinais, compétente en matière d'assainissement collectif, a engagé une révision de son zonage d'assainissement.

Ces deux procédures interviennent dans le cadre de la réalisation de la future zone d'activité EcoParc, située à Ferrières-en-Gâtinais. Ce projet de développement économique étant porté par la Communauté de Communes des Quatre Vallées, celle-ci sera par conséquent l'organisatrice de l'enquête publique unique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Pour le Maire empêché,
La 1^{ère} adjointe

Florence BAILLOUX

Bon pour accord


Le Président

Gérard LARCHERON

